



PROTOCOLE APPLICABLE POUR LES FORMATIONS EN PRÉSENTIEL

IMPORTANCE DE L'ACTION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels de
Moselle

Vous participez à l'une des formations de la FDCSM. Nous vous informons d'une part de la nécessité de réaliser à court terme le stage de formation professionnelle en présentiel pour les besoins de l'activité professionnelle du stagiaire, et d'autre part, de l'impossibilité de réaliser ce stage de formation professionnelle à distance en raison de la nature de la thématique.

CONTEXTE

- ⇒ Guide de recommandation sanitaire générales dans le cadre de la lutte contre le Covid 19 du ministère des solidarités et de la santé: levée des mesures COVID du 14 mars 2022, fin du port du masque obligatoire au sein des ERP et fin du pass sanitaire.
- ⇒ Guide repère de mesure de prévention des risques de contamination au Covid-19 version du 15 mars 2022 du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Ces recommandations lèvent les obligations des décrets du 28 août 2020 et n° 2021-384 du 2 avril 2021.

PROTOCOLE APPLICABLE PENDANT TOUTE LA DUREE DE LA FORMATION

Nous vous demandons de respecter les règles suivantes, quel que soit le nombre de personnes, que vous soyez stagiaire ou formateur-trice :

- * Vous laver régulièrement les mains à l'eau et au savon (dont l'accès doit être facilité avec mise à disposition de serviettes à usage unique) ou procéder à une friction hydroalcoolique ;
- * Vous couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou en éternuant dans son coude ;
- * Aérer régulièrement la salle de formation;
- * Les surfaces communes, les points contact et les sanitaires sont désinfectés très régulièrement ;
- * Saisir les objets communs (machine à café, poignets de portes, feutres, ...) à l'aide de lingettes désinfectantes ;

Des masques seront mis à disposition sur le lieu de la formation pour toute personne souhaitant en bénéficier.





MATÉRIEL MIS À DISPOSITION DES STAGIAIRES ET DU FORMATEUR

Pour prévenir tout risque sanitaire, notre organisme de formation met à disposition des stagiaires et du formateur :

Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels de
Moselle

- * Des locaux désinfectés après vérification par nos soins ;
- * Des masques jetables ;
- * Des gels hydroalcooliques ;
- * Des savons ;
- * Des essuies mains usage unique ;
- * Des lingettes désinfectantes ;
- * Un sac pour collecter les masques portés.

DOCUMENTS MIS A DISPOSITION DES STAGIAIRES ET DU FORMATEUR

Nous vous invitons à consulter :

- * Le [présent protocole](#) ;
- * Notre Règlement intérieur adapté aux circonstances sanitaires actuelles ([voir annexe](#)) ;

VOS INTERLOCUTRICES POUR LA FORMATION

Si vous avez la moindre question avant, pendant ou après formation, nous sommes disponibles pour vous répondre au : [03 87 50 50 83](tel:0387505083)

Martine GERVILLE, Responsable de l'Organisme de Formation
Sophie ESPOSITO, Référente Administrative

⇒ Les stagiaires et le formateur étant co-responsables du cadre, n'hésitez pas à nous interpeler pour nous permettre de trouver ensemble des solutions.

En vous souhaitant une belle formation, placée sous le signe de la prudence, des gestes protecteurs, de la convivialité et du développement de vos compétences.

